

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2025-194**

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par les entreprises ECR-ENVIRONNEMENT en date du 29 septembre 2025.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de sondage géotechnique.

Rue du Pré Rouge et Route Blanche.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, un balisage de chantier sera installé sur la rue du Pré Rouge et l'accotement de la Route Blanche. L'emprise des travaux n'impactera pas la voie de circulation. Les travaux dureront 2 jours **entre le lundi 13 octobre 2025 et le vendredi 17 octobre 2025 inclus**.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la commune.

A Scionzier, le 29/09/2025

